

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Légitimité interne des politiques linguistiques au Québec : le regard des immigrants récents

Anne Sophie Calinon

Number 5, 2015

Francophonie, légitimité et devenir
Francophonie, Legitimacy and the Future

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029110ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1029110ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Calinon, A. S. (2015). Légitimité interne des politiques linguistiques au Québec : le regard des immigrants récents. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (5), 122–142. <https://doi.org/10.7202/1029110ar>

Article abstract

This article looks at the question of legitimacy through the lenses of linguistic policies carried out by Québec in the field of linguistic integration from the viewpoint of recently arrived minority allophones. We ask the two following questions: how do recent immigrants to Québec, living in Montreal, perceive the stakes of their francization; what are their representations of their actual and projected place in québécois francophone society? A policy analysis and an ethnography show that recent immigrants struggle to perceive themselves as full members of francophone society because of their language skills in acquisition, their monolingual and monolithic view of the francophone community and their lack of a shared historical past. The few exchanges with francophones, considered as “legitimate” – the native-born – have a direct impact on their sense of belonging and their social integration.

Légitimité interne des politiques linguistiques au Québec : le regard des immigrants récents

Anne Sophie Calinon

Université de Franche-Comté

Résumé

Cet article aborde la question de la légitimité des actions de politiques linguistiques menées par le Québec en matière d'intégration linguistique au français selon le point de vue des allophones récemment arrivés dans la province. Nous nous demandons comment les immigrants récents au Québec, installés à Montréal, perçoivent les enjeux autour de leur francisation et quelles sont leurs représentations de leur place actuelle et projetée dans la société québécoise francophone. Une analyse des politiques et une ethnographie montrent que les immigrants récents ont du mal à se considérer comme membres à part entière de la société francophone, compte tenu de leur compétence linguistique en construction, de leur vision encore très monolingue et monolithique de la communauté francophone et d'un manque de passé en commun. Les faibles échanges avec des francophones considérés comme « légitimes » – les natifs – ont un impact direct sur leur sentiment d'appartenance et leur intégration sociale.

Abstract

This article looks at the question of legitimacy through the lenses of linguistic policies carried out by Québec in the field of linguistic integration from the viewpoint of recently arrived minority allophones. We ask the two following questions: how do recent immigrants to Québec, living in Montreal, perceive the stakes of their francization; what are their representations of their actual and projected place in québécois francophone society? A policy analysis and an ethnography show that recent immigrants struggle to perceive themselves as full members of francophone society because of their language skills in acquisition, their monolingual and monolithic view of the francophone community and their lack of a shared historical past. The few exchanges with francophones, considered as “legitimate” – the native-born – have a direct impact on their sense of belonging and their social integration.

Cet article sur le Québec est issu d'une communication que nous avons présentée lors du colloque « Francophonie, légitimité et devenir », organisé par le Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne. Pourquoi une réflexion sur le Québec, où la communauté francophone est majoritaire, dans un colloque où il est question de « communautés minoritaires francophones »? La problématique de la légitimité des projets d'autonomie culturelle n'est pas l'apanage des minorités francophones en situation minoritaire. Le Québec, comme les communautés de langues officielles en situation minoritaire, se doit d'adopter une nouvelle définition de sa communauté francophone afin qu'elle corresponde à ses objectifs de cohésion sociale et de construction nationale. En effet, les projets linguistiques de la politique québécoise ne pourront se réaliser que s'ils recueillent l'adhésion et la participation de l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Pour qu'ils soient reconnus comme légitimes, ces projets doivent être compris par tous les Québécois de plus ou moins longue date, et donc faire l'objet d'actions politiques d'information et de sensibilisation explicites.

Problématique

Nous avons choisi d'aborder ici la question de la légitimité des actions de politiques linguistiques menées par le Québec en matière d'intégration sociale en nous intéressant, comme cela est rarement le cas, à « certaines voix [...] point entendues » (Sarkar, 2008 : 28), celles des allophones récemment arrivés au Québec. Notre hypothèse de recherche principale est que la légitimité des actions de politiques linguistiques concernant la francisation des immigrants n'est pas complètement reconnue par les populations directement concernées.

La définition de la cohésion sociale est l'enjeu de luttes importantes au Québec. La langue – le français – est un aspect central de la définition du bien commun québécois. C'est pourquoi un ensemble de politiques publiques ont été mises en place pour assurer la francisation des immigrants. La polysémie du terme « francisation » – programmes de formation linguistique pour immigrants et volonté politique de « franciser le Québec » et de faire du français la langue d'usage public – montre la forte corrélation entre action d'aide à l'intégration socioprofessionnelle et objectifs linguistiques politiques.

Méthodologie

Notre article repose sur l'exploitation de plusieurs éléments de corpus croisés : d'une part, des textes institutionnels définissant les orientations de politiques linguistiques de la province visant les immigrants et, d'autre part, les représentations qu'ont les immigrants en programme de francisation des mesures d'intégration linguistique qui les concernent et de la communauté francophone et, enfin, leurs projections quant à leur avenir en tant que « membre récent » de la société québécoise.

Au cours de l'année 2007, nous avons rencontré 110 personnes bénéficiant des cours à temps plein ou à temps partiel du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ou du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les entretiens se sont déroulés dans huit lieux de formation différents (université, cégep, centres de formation dépendant de commissions scolaires, organismes communautaires) répartis dans l'île de Montréal. Les témoins devaient suivre au plus haut niveau des cours qui étaient offerts dans l'établissement. Ce fut notre seul critère de sélection. Il faut noter que le niveau « le plus haut » des cours ne correspond pas toujours au niveau « avancé ». En effet, dans certains centres, surtout les organismes communautaires, les personnes immigrantes quittent les cours au niveau intermédiaire pour entrer sur le marché du travail et les cours de niveau avancé ne sont pas offerts.

Les principales caractéristiques de ce groupe sont :

- Une prédominance des personnes dont la langue première principale est l'espagnol (25,5 %), le mandarin (14,5 %) et le roumain (11,8 %). Ces chiffres concordent avec d'autres données sur l'immigration. En effet, la Chine, l'Amérique latine et la Roumanie sont les lieux de naissance de nombreux immigrants arrivés au Canada entre 2001 et 2006 (Statistique Canada, 2006).
- L'âge médian des témoins est de 36 ans.
- Excepté pour 15 témoins, tous ont suivi des études postsecondaires.
- Plus des trois quarts avaient eu ou avaient un emploi à temps partiel ou à temps plein au moment de l'entretien. Ces activités professionnelles étaient des emplois d'appoint, qui ne correspondaient pas à leur domaine de spécialité.
- La durée de résidence médiane au Québec est de un an et cinq mois.

Les verbatims retenus pour l'article montrent une réflexion sur la situation linguistique et/ou politique au Québec, particulièrement prégnante chez les témoins qui sont ou ont été en recherche d'emploi ou qui se trouvent dans l'obligation de repasser les concours des professionnels de la santé. Leur capacité à s'exprimer sur un sujet complexe est également une variable à prendre en compte dans la représentativité des réponses : certains témoins n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu aborder ces questions.

Ces paramètres, en particulier la durée de résidence, nous amènent à nuancer les éléments de réponses qui peuvent apparaître dans cette analyse qui met en avant des pistes de réflexions sur ces questions complexes. Tout comme les témoins, nous avons conscience que la fin du cours de francisation marque une sorte d'entre-deux pour les immigrants, un moment charnière où la société québécoise paraît encore distante et avant de se lancer dans la vie

économique et sociale montréalaise. D'autres enquêtes longitudinales auprès d'immigrants de plus longue date seraient à mettre en œuvre au vu de ces propositions de réflexions¹.

Dans cet article, nous décrivons comment ces immigrants récents au Québec vivent et perçoivent les enjeux autour de leur francisation et se représentent leur place dans la société québécoise francophone. Dans un premier temps, nous allons préciser les particularités du contexte québécois pour, ensuite, nous focaliser sur le terrain montréalais. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la terminologie employée pour traiter des questions de gestion politique de la diversité linguistique et culturelle en entamant une réflexion sur la notion d'« intégration linguistique ». Enfin, dans un troisième temps, en analysant notre corpus, nous proposons des pistes pour comprendre l'écart entre la volonté politique de francisation et l'expérience que vivent les immigrants. L'étude que nous menons ici doit beaucoup aux recherches de Pagé (2011), et les propositions de réflexions auxquelles nous arriverons viennent soutenir les conclusions de son travail.

Politique d'intégration et cohésion sociale

Contexte et précisions

Lorsque l'on aborde le thème de la « légitimité », il peut être question de « légitimité interne » et de « légitimité externe ». Durant ces dernières décennies, le Québec a cherché à accroître sa légitimité externe (reconnaissance institutionnelle de province francophone auprès des autres communautés) grâce à des actions populaires et politiques interreliées. Son caractère francophone a été âprement revendiqué, démontré, défendu et finalement promulgué par diverses lois. Ces lois sont le résultat politique d'une volonté, à la fois civile et institutionnelle, qui a permis la mise en marche et le renforcement d'un mouvement logique d'affirmation francophone exponentielle (Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration [MCCI] : 1990). Son unilinguisme officiel, son pouvoir décisionnaire quant au choix de ses immigrants et à la mise en place des programmes aidant à leur intégration, en font une province à part dans la francophonie canadienne et concourent à sa reconnaissance à l'échelle de la francophonie mondiale.

Les textes officiels encouragent fortement l'utilisation du français, en dehors de la sphère privée, dans l'ensemble de la province, y compris pour les communautés québécoises non francophones (Québec, ministère de la Culture et des Communications : 1996). Pour atteindre cet objectif, le Québec s'est lancé depuis 40 ans dans une politique offensive de francisation de la province afin de renforcer le rôle du français comme langue d'usage public. La solution proposée – distinction entre espace public et espace privé – repose sur le principe

1. Voir, par exemple, Arcand, Helly et Lenoir (2009) ou Lenoir, Arcand, Helly, Drainville et Vatz Laaroussi (2009) sur l'intégration professionnelle des immigrants au Québec.

que l'espace public servirait de base d'échanges commune et neutre, qui favoriserait l'homogénéité linguistique et qui serait inclusif et équitable (voir Heller, non daté)².

Même si, au cours des années, ils ont évolué dans leur forme, leur contenu et leur durée, l'objectif principal des programmes de formation linguistique est de permettre aux nouveaux Québécois de vivre, de travailler et de trouver leur place dans un Québec où le français est la langue de communication publique « privilégiée et à privilégier » selon les politiques provinciales. Cependant, il n'est pas uniquement question « d'outil de communication essentiel » à maîtriser. En effet, la francisation des immigrants au Québec est un enjeu de taille dans la lutte pour la reconnaissance de la légitimité du « français comme symbole commun d'appartenance à la société québécoise » (Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC], 2008b : 8). L'enjeu sociétal des programmes de francisation pour immigrants au Québec réside dans la rencontre des objectifs politiques de cohésion sociale (grâce à la langue commune : le français) et des objectifs individuels des nouveaux arrivants (réussir leur immigration et trouver leur place au Québec).

L'autre objectif de ces programmes, corrélé et en filigrane du premier, est le renforcement et le maintien d'une cohésion sociale dans un Québec culturellement varié et fort d'un nombre important d'immigrants. Étant donné que la grande majorité de ces immigrants³ s'installe dans la métropole québécoise, les questions relatives au rapport langue/cohésion sociale/légitimité de la francophonie au Québec sont essentiellement montréalaises, d'autant plus que les dernières études chiffrées montrent que l'utilisation du français (et les possibilités d'utilisation du français) par les immigrants récents à Montréal est encore fragile (Pagé et Lamarre, 2010 ; Langlois, 2009 ; Statistique Canada, 2012).

En 1990, l'Énoncé de politique gouvernementale en *matière d'immigration et d'intégration* propose un contrat moral qui affirme, plus particulièrement en matière d'intégration linguistique, la volonté, de la part du Québec, d'agir pour la bonne intégration des immigrants et, de la part des nouveaux arrivants, de s'engager à « respecter les lois et les valeurs démocratiques fondamentales, à essayer d'en comprendre les sens et l'histoire [...] et à assurer la pérennité du fait français [...] [L'individu immigrant est] invité à s'intégrer en français à notre société et à participer activement à son devenir » (Québec, MCCI, 1990 : 17). En 2004, le plan d'action gouvernemental *Des valeurs partagées, des intérêts communs : pour assurer la*

2. Pour Heller, l'espace public est le lieu où s'exercent des luttes de pouvoir : « l'espace public, peu importe comment on le définit, ne peut pas être neutre. Au contraire, si les gens acceptent de participer aux espaces discursifs d'une société, c'est qu'ils y trouvent des ressources ayant pour eux une valeur » (s.d. : 10). Selon le gouvernement québécois, la tentative de conciliation entre considérations ethnonationales et démocratiques affaiblirait la légitimité des objectifs linguistiques et sociaux définis plus haut.

3. La RMR de Montréal désigne la région métropolitaine de recensement de Montréal, qui couvre en totalité la région de l'île de Montréal et celle de Laval, et des portions des territoires de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. Selon les données du recensement de 2006, plus de 87 % des immigrants s'installent dans la RMR de Montréal (Ville de Montréal, 2010).

pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec concernant l'intégration reprend l'idée du « respect du contrat moral » grâce auquel la cohésion sociale, comme objectif, pourra être effective en répondant à trois grands principes :

- Le Québec est une société où le français est la langue commune de la vie publique.
- Le Québec est une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées.
- Le Québec est une société pluraliste ouverte aux apports multiples dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire. (Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration [MRCI], 2004 : 5)

Aujourd'hui, nous voyons que les dispositifs de francisation mis en place portent leurs fruits : le français est la langue la plus utilisée pour les communications publiques, au travail et hors travail, même si le français est en forte concurrence avec d'autres langues dans certains secteurs économiques et géographiques⁴.

Ces mesures d'intégration linguistique au français ont, entre autres, redessiné le visage de la « francophonie » québécoise, devenue très largement composite. En effet, un grand nombre d'immigrants installés à Montréal ont appris/apprennent le français et les enfants de la loi 101⁵ entrent, en ce moment, sur le marché du travail⁶. Maintenant, la définition de « francophone » semble s'être élargie : sortis d'une définition identitaire ethnicisée (Canadien français), dans les faits, les francophones du Québec sont des personnes appartenant à un groupe linguistique majoritaire ou minoritaire, caractérisées par une pratique régulière du français, associée ou non à d'autres langues (on note que les données du recensement de 2011 [Statistique Canada, 2012 :16] indiquent une augmentation [ou du moins une nouvelle reconnaissance] des pratiques bilingues). Cependant, malgré l'hétérogénéité des francophones montréalais, nos enquêtes sur le terrain (Calinon, 2009) montrent que les individus qui ont été francisés, qui, pourtant, utilisent le français dans leurs interactions quotidiennes, ne se

4. Pour les prévisions démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, voir Termote (2011). Pour l'utilisation du français et des autres langues dans différentes situations (langues de travail, de communications publiques, à la maison, etc) : voir Pagé et Lamarre (2010), Langlois (2009) et Béland (2008).

5. La loi 101, adoptée en 1977, désigne communément la *Charte de la langue française* et fait du français la langue officielle de la province du Québec. Des droits linguistiques fondamentaux accompagnent l'énoncé de cette loi : droit à travailler en français, droit à l'enseignement en français... Dans le domaine de l'éducation, la langue d'enseignement n'est plus laissée à la liberté de choix : les enfants ne peuvent aller dans une école publique anglophone que si l'un des parents a déjà été scolarisé en anglais au Québec (étendu au Canada en 1984, après l'intervention de la Cour suprême du Canada).

6. Cependant, même dans les documents officiels les plus récents, l'homogénéité de « la » culture québécoise est encore bien présente : « le français est une clé, non seulement pour accéder au marché du travail, mais aussi pour se familiariser avec les valeurs, la culture et le mode de vie québécois » (MICC, 2008a : 6). Ainsi, il y aurait UN mode de vie québécois.

reconnaissent pas (encore?) forcément comme francophones ni/ou, du moins, comme francophones légitimes. Quelles sont les raisons invoquées pour expliquer ce sentiment? Comme nous l'avons dit précédemment, nous devons tenir compte de l'arrivée récente des témoins de cette étude dans l'analyse. Cependant, leurs questionnements et réflexions présentent un premier « instantané » de la construction/reconstruction de leurs représentations. Ces dernières seront amenées à évoluer à mesure de l'augmentation du temps passé au Québec, mais elles nous donnent des indices sur la manière dont ils se projettent, dont ils envisagent leurs trajectoires de vie possibles à ce moment clé, entre la fin de la formation linguistique et l'entrée sur le marché du travail. En nous basant sur les entretiens recueillis, nous allons tenter d'éclairer ce rapport à la « légitimité » en partant du postulat que les représentations que les immigrants ont de la société québécoise francophone ont des incidences, d'une part, sur la place qu'ils s'imaginent pouvoir y tenir – quelle légitimité ai-je/aurais-je en tant que membre de la société francophone québécoise? – et, d'autre part, sur les possibilités d'utilisation effective du français – où puis-je rencontrer des locuteurs francophones légitimes avec qui je pourrais améliorer ma compétence linguistique et tisser des liens?

Réflexions théoriques : repenser l'intégration linguistique

L'« intégration linguistique » à la société francophone est l'un des objectifs du gouvernement québécois concernant les immigrants récents. Cependant, plutôt que d'intégration « à une langue », il serait plus juste de parler « d'intégration à une communauté/groupe linguistique »⁷. En effet, les indicateurs d'« intégration linguistique » (par exemple, Piché, 2004; Termote, à paraître) renseignent en réalité sur l'utilisation d'une langue dans des contextes présentés comme significatifs (travail, lieux publics, scolarité). Or, de telles mesures ne disent rien des processus d'intégration dans lesquels les individus s'inscrivent et tels que les sociologues tentent de les définir (Schnapper, 1994) : l'intégration est « un processus qui implique l'être social des individus » (Sayad, 1994 : 8), qui repose sur « la construction d'interdépendances entre des composantes individuelles et collectives d'un ensemble que l'on appelle la société » (Alili, 1994 : 15).

Ainsi, l'intégration linguistique telle qu'elle est généralement définie dans les textes officiels⁸ n'a pas de corrélation évidente avec l'intégration sociale ou, en tout cas, n'est pas un signe d'identification à la société d'installation (Labelle et Mahraoui, 2001 : 28). Cependant, l'élément linguistique reste indissociable de l'intégration sociale à un niveau global : sans une ou des langues communes, il est difficile d'entretenir des contacts avec les

7. Pour une analyse approfondie de la notion d'« intégration linguistique », voir Calinon (2013).

8. « sont intégrés les immigrants qui ont la capacité d'utiliser l'une ou l'autre des langues en présence dans la société d'accueil dans leurs communications à caractère public » (Lapierre Vincent, 2004 : 2). « L'intégration linguistique se définit par deux éléments : l'acquisition d'une compétence en français et une préférence pour le français comme langue d'usage public » (Pagé, 2011 : 4).

autres membres de la société. L'intégration sociale se mesure par la densité des réseaux sociaux auxquels l'individu appartient ou qu'il crée. Si une partie de ces réseaux fonctionnent en français et si l'individu y tient un rôle lui permettant d'avoir des interactions à forte valeur communicative et répétées avec des locuteurs francophones, on peut conclure que l'intégration linguistique à *un* groupe francophone est en voie d'être effective. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'*un* groupe et non pas *du* groupe pour ne pas retrouver la caractéristique, parfois trop homogénéisante, de la notion de « communauté linguistique ».

Ainsi, l'intégration linguistique ne peut pas seulement se résumer à des mesures quantifiant l'utilisation d'une langue par rapport à une autre (dans le contexte québécois : français/anglais ou français/anglais/langue(s) d'origine). Cela serait passer à côté de l'enjeu des processus d'intégration : rejoindre ou constituer un groupe social marqué par un rapport de proximité important grâce à l'utilisation effective d'une langue commune, voire de pratiques communes marquées par le plurilinguisme (Lamarre et Lamarre, 2009 ; Sarkar, 2008). Les études récentes (Carpentier, 2004 ; Girard-Lamoureux, 2004 ; Piché, Renaud et Gingras, 2002, cités dans Pagé, 2011 : 32) confirment ainsi que l'insertion dans les réseaux et le contact avec les personnes du milieu de vie, ou *des* milieux de vie, favorisent l'intégration « grâce à » la langue ou aux langues.

Enfin, nous aimerions rapidement attirer l'attention sur le flou des objectifs politiques – déjà relevé très explicitement dans certaines études (dont Termote, à paraître) – concernant les populations immigrantes. Comme nous l'avons vu, les mesures d'intégration linguistique visent l'utilisation privilégiée du français dans les communications publiques. La langue dite d'usage public est celle « parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que les parents ou les amis » (Renaud et coll., 2001 : 105). Cette définition se situe dans la logique de la politique interculturelle menée par le Québec, dont les mesures ne concernent pas la sphère privée des individus, cependant la « substitution linguistique effectuée en faveur du français dans la communication privée est une retombée prévisible » (Pagé, 2005 : 210). Ainsi, si les politiques linguistiques du Québec n'abordent pas la question de l'identité, les questions relatives aux langues d'usage public ont un rapport avec la constitution de l'identité québécoise, présentée comme composite et mouvante avec, en son cœur, le français. En effet, les fonctions que les textes officiels accordent au français, médium des valeurs de la société québécoise, langue commune (Québec, MICC, 2008b), ont un lien implicite avec les questions identitaires et culturelles, et celle du sentiment d'appartenance(s). On peut donc poser l'hypothèse que l'ambiguïté des objectifs des politiques linguistiques rende ce discours officiel difficile à interpréter par tous les acteurs concernés et influe sur la légitimité interne qu'on lui accorde.

Nous allons maintenant proposer quelques éléments d'analyse à partir des précédents constats et hypothèses.

Analyse des données

Être un membre légitime de la société : Une question de terminologie ?

Nous pouvons remarquer que le terme « communauté francophone » est de plus en plus remplacé dans les textes officiels par les termes « société québécoise francophone ». Alors qu'il était question, jusque dans les années 90, d'amener les immigrants à s'intégrer dans la « communauté francophone », il s'agit davantage maintenant de maintenir la cohésion de la « société francophone » québécoise. Ce changement terminologique est-il significatif ?

Sur le plan sociologique, « communauté » et « société » sont traditionnellement différenciées : la communauté relèverait d'une forme de regroupement d'individus unis par une filiation familiale ou historique, « une référence organique d'appartenance comme membre d'une collectivité » (Gallissot, 2000 : 55), « reposant sur un sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) d'appartenance », et la société supposerait « une participation contractuelle » à cette collectivité « qui se fonde sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) » (Weber, 1995 : 78). À première vue, il serait donc plus aisé d'intégrer une société, d'en devenir un membre légitime et constituant, que d'intégrer une communauté, la société pouvant être anonyme alors que la communauté aurait une identité, celle de l'endogroupe, et serait chargée d'affectivité.

Nos données iraient dans le sens de ces définitions. Les immigrants que nous avons rencontrés décrivent une situation de double contrainte. D'une part, la communauté francophone est celle que les différentes mesures de politiques linguistiques – comme la francisation des immigrants ou la scolarisation obligatoire en français pour leurs enfants – présentent comme la communauté linguistique à intégrer.

Je sais que il y a des personnes qui ne profitent pas de ça [des cours de francisation] mais je plus que ça je remercie le Ministère parce que c'est un bonne idée // et... je pense que ça ça donne un avantage / et surtout parce que si on commence à parler le français **on se sent plus plus à l'aise avec le français on va laisser à côté l'anglais!** *rires* (Nora)

D'un autre côté, dans les entretiens où les témoins ont abordé ce sujet, « LA communauté » francophone continue d'avoir l'image d'une communauté monolithique et homogène, composée de Québécois « de souche », dont il semble difficile de faire partie.

[...] je suis dans l'Université de Montréal **mais mes copains les autres sont sont immigrants comme moi mais je ne connais personne de Québec et donc je ne me sens de intégrée** (Mirella)

Cette perception partagée par un certain nombre d'immigrants récents que nous avons rencontrés va à l'encontre des principes du plan d'action de 2004 énoncés ci-dessus, principes sur lesquels repose le modèle politique québécois d'aménagement de la diversité.

Dans le champ de la sociolinguistique, la notion de « communauté linguistique » est remise en question car elle ne rendrait pas compte de la diversité des situations, des liens, des pratiques qui la composent et donc des réseaux et individus qui la constituent (voir Bretegnier, 2010). Dans cette optique et afin de rendre l'intégration possible ou dans un premier temps imaginable, il conviendrait de valoriser davantage les parcours migratoires individuels réunis par certaines pratiques et autour d'elles, afin de mettre en avant l'existence d'un espace pour chacun et, ainsi, la possibilité de trouver sa place dans le(s) groupe(s)/communauté(s)/société(s), pensé(e)s au pluriel.

Est-ce pour ces raisons que « la communauté » disparaît au profit de « la société » dans les textes officiels? Il est difficile de répondre ici à cette question qui demanderait une étude plus systématique. Nous pouvons cependant rappeler que les termes « communauté » et « société » ne sont que des outils terminologiques de la sociologie et de l'anthropologie pour comprendre les formes de conceptions du social et du politique. Or, nous ne nous intéressons, dans notre exposé, qu'aux faits sociaux qui s'y rapportent. Dans l'immédiat, nous ne pouvons que constater que ce cheminement terminologique n'influence pas les perceptions des immigrants, en particulier quant à la possibilité immédiate ou à plus long terme d'être un acteur social francophone légitime, que ce soit dans la société ou dans la communauté québécoise⁹.

Est-ce que le français est important pour les Québécois?

Les vrais Québécois oui.

C'est quoi les faux Québécois?

Les faux Québécois sont les Québécois qui qui sont pas nés ici hum par exemple je je pense pour ma famille nous pouvons être appelés Québécois à peu près 20 ans oui après 20 ans je peux dire que je suis Québécois mais jusqu'à ce moment-là on doit attendre. (Dantamac)

Ainsi, dans un premier temps, renforcer l'image d'une communauté québécoise francophone, multiple et diverse auprès de la population immigrante, dans laquelle chacun peut se projeter, peut être un objectif à court terme des différents acteurs de la francisation – du niveau macro (énoncé et mesures politiques) au niveau micro (les membres des équipes pédagogiques, par exemple) – qui devra s'accompagner nécessairement d'une redéfinition de ce qui est entendu par « intégration linguistique », dans l'esprit des propositions formulées par McAndrew (2008) ou de Kanouté (2006), entre autres, à l'égard de la formation des enseignants.

9. Nous renvoyons ici aux travaux de Steinbach (2014) sur l'influence des discours de la société d'origine et de la société d'accueil sur la construction identitaire des immigrants adultes dans une société multiculturelle.

Français : langue de l'histoire de chacun

Les luttes linguistiques et souverainistes qui opposent le Québec et le Canada n'ont aucune valeur concrète dans l'histoire des immigrants au Québec. En analysant les extraits ci-dessous, on remarque que le clivage est important entre le « nous » et le « eux », et que les témoins évoquent une corrélation entre la compréhension des revendications québécoises et l'appartenance historique et identitaire à la société québécoise.

Concernant les tensions et les rapports de force entre le Québec et le Canada

Peut-être ils ont leurs raisons je ne peux pas dire que je suis d'accord / que je suis pas d'accord peut-être ils ont des raisons pour demander ça pour [vouler] cette chose mais... **pour l'instant non je ne peux pas m'impliquer je ne suis pas encore bien intégré ici je ne connais pas tous les aspects pour formuler une opinion.** (Dantamac)

Je sais que je ne connais pas beaucoup l'histoire je sais bien ça je je... je connais l'histoire **mais je n'ai pas les bagages l'émotion les sentiments** qu'ils ont... je sais que... **pour eux c'est très important...** c'est... mais je pense que **ils pensent avec le cœur [...]** je suis surpris parce que je pense que dans tous les pays la plupart des gens essaient de parler l'anglais mais ici il veut que l'anglais sort [...] mais de toutes façons je pense que c'est **un chose de cœur de sentiment** mais parfois je pense qu'ils exagèrent un peu mais je pense mais je sais que **pour eux le français c'est très important.** (Nora)

Michel Pagé et Patricia Lamarre (2010) rappellent que le français est « la langue de société, de l'histoire et du territoire » du Québec. Mais l'on s'aperçoit que le français doit aussi devenir, pour associer l'ensemble des Québécois au projet culturel collectif politique, une langue qui participe à l'histoire des nouveaux Québécois ou, plutôt, que le français doit aussi devenir une *des* langues de *leurs* histoires, individuelles et multiples, dans l'esprit des principes de l'interculturalisme.

Le français pourrait aussi remplir de nouvelles fonctions comme celle de la langue du *dire* de la migration. Une idée serait de se servir de l'évaluation très positive que les personnes que nous avons rencontrées font des cours de francisation. Ceux-ci sont présentés comme des lieux de formation, des aides à la socialisation et de l'entraide (voir également Calinon, 2009b : 213).

Cette [course] de français... a été **très utile** pour moi parce que j'ai maintenant je n'ai pas peur de parler je fais des amis alors j'ai **des amis de chinois russes espagnols [...]** / je crois que cette [course] c'est **nécessairement pour tous les immigrants** // parce alors ici nous avons après-midi des cours de intégration avec des personnes qui nous aident pour notre intégration **pour préparer notre CV pour trouver un emploi** / au niveau 2 nous avons fait des projets pour connaître la région Montréal / ça c'est bon **chaque immigrant a besoin de connaître bien la région le système le système de santé le système d'enseignement** tous systèmes qui sont ici sont des nouveautés pour nous pour nous alors ce course aide beaucoup // pour moi ça a été une bonne chose. (Mariana)

Aussi une chose que je trouve que c'est important c'est parce que quand on arrive ici on est très inquiet pour la langue et avec les cours la façon parce qu'ils sont gratuits (hum) je pense que c'est un moyen d'intégrer les immigrants. (Nora)

On peut imaginer que des ateliers, mis en place dans les cours, soient le lieu d'un début de réflexion commune sur la place du français au Québec *et* dans la vie de chacun. Cet espace de parole serait également destiné à expliquer, plus précisément, les politiques linguistiques que les personnes directement concernées ne comprennent pas toujours. Une telle initiative pourrait avoir lieu pendant les cours d'histoire du Québec, qui feraient un parallèle avec l'histoire de ces immigrants à travers les langues de leur vie, y compris le français.

Grâce à cette nouvelle fonction ainsi mise en valeur, on peut penser que les représentations linguistiques évolueront. Le français ne sera plus perçu comme la langue des seuls Québécois francophones dits « de souche », mais également comme une langue appartenant à la biographie langagière de chacun, côtoyant d'autres langues, trouvant sa place dans l'histoire de vie de tous les Québécois. Par ce type d'initiatives, les Québécois nouvellement francophones pourront être encouragés à se reconnaître à terme comme locuteurs légitimes du français, ce qui renforcerait leur sécurité linguistique et identitaire et ainsi concorderait avec les objectifs politiques déjà énoncés.

La cohésion sociale et l'usage du français découleront de solidarités concrètes

Dans les textes officiels, l'intégration par le travail est préconisée (MRCI, 2004), car celui-ci permettrait de se reconnaître à une identité commune (Pagé et Lamarre, 2010). Cette identité est non seulement l'identité d'une profession, mais aussi celle d'une même équipe dont les membres travaillent ensemble, échangent au quotidien sur des sujets qui les concernent tous. Après l'analyse des entretiens, nous pensons qu'il faudrait encourager cette forme de cohésion en l'appliquant au contexte urbain.

J'ai pas beaucoup de chance pour parler français dans la vie pourquoi... je travaille pas quand j'achète achète quelque chose pas besoin de parler (*rires*) on paye et c'est tout. (Thu Huong)

Ainsi, sur le plan social et linguistique, nous argumentons que l'intégration linguistique à la société francophone, qui paraît plutôt abstraite, surtout dans les grandes villes comme Montréal, doit être privilégiée par des formes de micro-situations d'échanges de proximité. Les initiatives visant la cohésion d'un quartier, voire d'une rue, permettraient d'atteindre l'objectif énoncé plus haut : « concrétiser la langue ». D'une part, identifier les individus qui parlent le français pourrait concourir à faire évoluer les représentations à l'égard des francophones par la découverte de leur diversité. D'autre part, alors que la plupart des immigrants récents que nous avons rencontrés disent que leur principale difficulté pour tisser des liens sociaux ne tient pas à des lacunes linguistiques ou socio-culturo-linguistiques, mais relève

plutôt du manque de préoccupations et de sujets de conversation communs, le problème n'est finalement pas « comment lui dire? » mais plutôt « que lui dire? »

Mon voisin il parle français et l'anglais mais honnêtement je connais pas bien mon voisin mes voisins / seulement quand je nous sommes rencontrés **seulement bonjour ça va bien c'est fini**. (Kim)

Peut-être je ne peux pas dire mais je sens que je suis habituée à vivre autrement qu'ici que... [...] par exemple en Russie comme l'amitié c'est quelque chose important c'est plus tu tu parles presque chaque jour avec ton ami ici je trouve que **c'est plus à la distance** quelque chose comme ça **quand j'essaie devenir un ami avec quelqu'un d'ici ça marche pas quelque chose comme ça je n'ai pas encore compris comment je dois faire**. (Anna)

Le développement des mesures de cohésion sociale à un niveau micro serait le moyen de trouver des intérêt communs, et occasions d'échanger sur des questions concrètes sur la vie de la rue ou du quartier qui concernent, de fait, chacun.

Ces micro-situations de contact, où les conversations traitent de sujets importants pour tous, permettent de développer des « **solidarités concrètes** » ou « **solidarités réelles** » qui **reposent sur les liens sociaux de proximité** dont dépendra à terme le développement d'une « solidarité abstraite ». Ces liens donneront finalement la légitimité à des projets de société de plus grande ampleur et plus abstraits (Morin et Naïr, 1997 ; Dumont, 1993). Sans ces « solidarités concrètes », il n'y aura qu'« accommodation au français sans attachement » (Pagé et Lamarre, 2010 : 35)¹⁰. Ce type de solidarité, qui concrétise la cohésion sociale visée par les politiques linguistiques, permet de créer la légitimité du français « par le bas », depuis le terrain, depuis les individus.

Le développement de ces solidarités doit être encouragé et doit constituer un objectif des mesures politiques qui, en corrélation, pourra s'accompagner d'une prise de conscience, chez tous les Québécois francophones, de leur responsabilité envers l'intégration sociale et linguistique des immigrants récents.

Tous les francophones participent à l'intégration

Selon les données du recensement de 2006 (Statistique Canada, 2009), dans le Québec hors RMR de Montréal, le rapport de Québécois de langue maternelle française à ceux d'autres langues maternelles est de 10 pour 1. Le français est donc généralement la langue de l'espace privé et prédomine dans les échanges publics. La situation est très différente dans la RMR de Montréal, où vit la majorité des anglophones de la province, qui est le lieu d'installation de la majorité des immigrants et où le surnombre des francophones de langue maternelle est de 2,85 pour 1 (Pagé, 2011 : 5).

10. Afin de préciser nos propos, il ne s'agit pas ici de démontrer un attachement unilatéral et unique à la seule langue française, mais de lui trouver/faire une place dans le répertoire langagier des personnes afin qu'elle soit parmi leurs langues de communication et de bien-vivre.

Les immigrants récents qui constituent notre corpus d'analyse mentionnent le manque important d'interlocuteurs pour s'exercer à parler le français qu'ils apprennent dans les cours de francisation.

Avec qui parlez-vous français?

Seulement des professeurs que j'ai eus ici **je n'ai pas d'amis québécois** je n'ai pas la possibilité de **rencontrer beaucoup de gens québécois**. (Fanica)

De quoi avez-vous besoin en français?

[...] j'ai besoin vraiment de parler avec les personnes **des personnes de langue maternelle française** et... pour pratique oui. (Mirella)

À partir de cette situation, nous pouvons tenter d'expliquer deux phénomènes corrélés. Dans un premier temps, nous l'avons déjà mentionné un peu plus haut, les témoins font part d'impressions contradictoires. D'une part, ils savent que le Québec est une terre d'installation et, en assistant aux cours de francisation, ils prennent conscience, au quotidien, de la diversité de la société dont ils font partie. Pourtant, on remarque qu'ils ne font clairement pas le lien entre les personnes avec lesquelles ils évoluent dans la classe de francisation et leurs futurs interlocuteurs francophones.

Je pense que... **que je suis avec des autres immigrants donc je ne suis pas intégrée avec le Québec je suis intégrée avec des autres immigrants** que on a les mêmes problèmes [...] mais ce n'est pas les Québécois c'est les migrants qui vient avec les problèmes mais **pour m'intégrer ça va être quand je quand j'entrais à l'université quand je commence à travailler avec des personnes québécois quand...** oui quand je **rencontre plus de personnes d'ici que des personnes des autres pays qui qui sont presque sont de la même ils sont dans le même niveau que moi / immigrants**. (Lina)

Avez-vous des amis, ici, au Québec?

Québécois québécois non... Je connais quelques personnes mais je ne sais pas si c'est des amis, et c'est des fils d'immigrants mais **pas de noms de famille « Tremblay »**. (Jaime)

Ainsi, la plupart d'entre eux ont pour objectif de réussir leur intégration sociale au sein de groupes composés, le plus possible, de Québécois de souche. Conscients des difficultés à réaliser ce projet, ils peuvent montrer un sentiment de découragement.

[...] le problème de parler dans les cours [es] que mes compa' mes collègues [connai] les mêmes mots que moi et parce que **quand tu parles il y a beaucoup d'expressions que je ne connais ou que je ne me souviens c'est la différence entre parler avec toi et parler avec un collègue des des cours parce qu'il connaît les mêmes mots les mêmes expressions que je connais un petit plus un petit moins mais c'est la même chose parce que quand je sorte je parle à autres personnes (humhum) c'est difficile parce qu'il utilise un autre mot qui utilise dans la rue utilise dans l'école utilise chez toi que je ne connais pas**.

Comment faire pour rencontrer des personnes avec qui parler?

Je sors dans la rue avec un [panneau] (*rires*)... comme ça oui « Gérard je suis mexicain je recherche personnes francophones » (*rires*) pourquoi pas? (Gérard)

En résumé, vu la situation linguistique de Montréal, si l'intégration linguistique doit se faire vers le français, cela signifie que les néo-Québécois doivent rencontrer des interlocuteurs francophones d'une autre langue maternelle, c'est-à-dire des personnes au répertoire plurilingue, dont le français. Pour que cela soit possible, les acteurs politiques gagneraient à faire prendre conscience à tous les Québécois francophones – de plus ou moins longue date – de leur responsabilité dans la construction de la société québécoise, principalement en participant à l'intégration des immigrants récents : le dialogue entre groupes culturels linguistiques différents ET francophones serait, par exemple, l'objet d'actions menées en collaboration avec les organismes communautaires.

Conclusion de l'analyse

Cette analyse nous permet d'apporter plusieurs éléments pour expliquer le sentiment des immigrants récents rencontrés de ne pas se considérer (encore) comme des « locuteurs du français » légitimes. Première raison : les immigrants, locuteurs du français, vivent une grande insécurité linguistique concernant leur niveau de compétence en langue, car le « locuteur » natif représente encore très souvent le seul locuteur légitime. Deuxième raison : la plupart des personnes rencontrées vivent et parlent au quotidien plusieurs langues, dont le français. Or, est souvent considéré comme « francophone légitime » celui ou celle qui utilise le français exclusivement ou majoritairement dans ses interactions quotidiennes, alors que les dernières études rendent compte de la complexité et de la richesse des pratiques plurilingues de personnes issues de l'immigration (Sarkar, 2008 ; Lamarre et Lamarre, 2009). Compte tenu de leurs pratiques langagières, ces témoins s'auto-excluent de la catégorie des francophones légitimes selon leurs représentations. Enfin, les nouveaux immigrants ne connaissent généralement pas les changements survenus au cours des dernières décennies dans la composition du groupe des « Québécois francophones » (d'origines diverses, généralement caractérisés par un répertoire linguistique où le français côtoie plusieurs autres langues) ou ne sont pas conscientisés à ce sujet, ils se représentent souvent le français comme la langue de « l'entre-nous », « nous » signifiant « les Québécois de souche », donc sans « eux ». Pour les immigrants les plus récents, le français est encore une langue qui « appartient » aux descendants des Canadiens français, qu'ils perçoivent à la fois comme une langue essentielle à leur propre intégration économique et sociale, mais également comme une langue légitimement et intrinsèquement liée à l'histoire des luttes québécoises pour la reconnaissance linguistique et identitaire de la caractéristique francophone de la province, histoire à laquelle ils n'appartiennent pas.

Discussion et propositions

Explicitement, depuis le document du Conseil supérieur de la langue française *Français, langue de cohésion sociale*, paru en 2008, les politiques d'intégration linguistique sont envisagées dans le but d'atteindre la cohésion sociale¹¹ que souhaite la province (Pagé, 2011). Le lien est donc officiellement fait entre forme(s) d'intégration/utilisation d'une langue commune et cohésion sociale. Nous posons que, pour atteindre cet objectif, des politiques linguistiques gagneraient à « personnifier », à « humaniser la langue » en privilégiant les individus, multiples et divers, qui la parlent. Il s'agit de « concrétiser » la langue en prenant en considération ses usages multiples et divers plutôt que de la charger de valeurs universelles, symboliques et idéologiques qui sont, certes, nécessaires à la construction d'une société fondée sur la langue, mais qui ne contribuent pas toujours, on le voit, à légitimer les actions en ce sens, en particulier pour les allophones. Heller rappelle également ce rapport entre « concret » et « symbolique » en posant que la « légitimité du Québec viendra davantage des conditions de vie qu'il offre et de sa capacité de gérer les différences et les inégalités que d'un caractère homogène et uniforme, linguistique, social ou culturel » (s.d. : 16).

C'est pourquoi il conviendrait d'encourager, dans les discours politiques, des processus d'intégration « micro-linguistique » plutôt qu'une forme globale d'intégration linguistique à une communauté ou à une société en général qui apparaît comme lointaine, anindividuelle, a-personnifiée mais « à intégrer » impérativement. Ces processus sont basés, entre autres, sur des « connivences » qui participent à la cohésion d'un groupe (Fischer, 2005 : 217). Ainsi, les politiques visant la cohésion sociale devraient chercher à développer les « connivences linguistiques » et les formes de « solidarité concrète » dans des micro-contextes (cours de francisation, quartiers, rues) en multipliant les contacts entre les individus en dehors des centres de formation linguistique. L'enjeu est de passer d'une conception de l'intégration comme relation unidirectionnelle (l'apprentissage et l'utilisation publique du français participent à l'intégration des immigrants et concourent à former une société francophone québécoise numériquement forte et légitime) à une relation bidirectionnelle (Pagé, 2011 : 10) où le partage d'une langue commune favorise la cohésion sociale et où la cohésion sociale favorise et encourage l'usage de la langue commune.

Conclusion

Le Québec a gagné la légitimité d'être un acteur phare de la francophonie canadienne et mondiale grâce à des actions politiques fortes visant la reconnaissance de l'histoire et de la singularité de la province. Les mesures déterminantes de protection et de valorisation

11. Cependant, nous pouvons faire une projection : que le terme « intégration » devenu à la fois mou sémantiquement et chargé idéologiquement, soit remplacé, dans les textes officiels, par la mise en avant, davantage mesurable (grâce à des indicateurs plus concrets), de « la cohésion sociale ».

du français ont eu un véritable impact sur les plans politique, social et démographique. Le Québec est une province officiellement francophone, où le français est incontestablement la langue majoritaire et dominante. Cependant, dans la région de Montréal, les actions visant la francisation des allophones ne sont pas toujours comprises par les populations cibles et, par conséquent, ne remportent pas la légitimité interne nécessaire à leur pleine réussite. Ce manque de compréhension risque de laisser des individus au bord du projet de construction de la société francophone.

La cohérence et l'atteinte des objectifs de politiques linguistiques ne se feront qu'à la suite de nouvelles initiatives comme, par exemple, une sensibilisation accrue des individus concernés par les objectifs de politiques linguistiques. D'autre part, le lien qui commence à se tisser entre « intégration linguistique » et « cohésion sociale » dans les textes officiels montre une nouvelle conception des objectifs d'intégration linguistique au français. Cette réorientation pourra, peut-être, ouvrir la voie à une « intégration linguistique » pensée davantage en termes de processus d'intégration qui favorisera, par exemple, l'appartenance aux collectivités locales les plus proches (voir micro-locales), et, à terme, le développement (chez les immigrants) d'un sentiment d'appartenance à la société d'installation dans son ensemble. Enfin, il s'agit de faire prendre conscience à tous les Québécois et les Québécoises (francophones de langue maternelle ou francisés) de leur nécessaire, souhaitable et légitime participation à la société québécoise¹² en tant que véritables acteurs de la cohésion sociale grâce au français.

La mise en lumière de la diversité de la société, particulièrement auprès des personnes qui contribuent à cette diversité, permettrait de valoriser la présence de Québécois d'origine immigrée, en leur affirmant leur responsabilité dans la construction de la société francophone dont ils font partie, responsabilité qu'ils peuvent exercer en tant qu'interlocuteurs francophones légitimes pour d'autres immigrants récents. Des efforts sont à poursuivre dans ce sens, et ce, dès l'arrivée des immigrants et en se servant des cours de francisation comme lieu privilégié de dialogues interculturels, car les retombées des politiques publiques sont longues à parvenir jusqu'aux différents membres de la société civile, aussi bien dans les usages que dans les représentations.

Ainsi, reposant sur l'idée d'une société québécoise francophone ET multilingue, la cohésion sociale inter et intracommunautaire serait renforcée. Cela ne sera possible que si, pour chacun, le terme « francophone » n'a plus un sens restrictif mais, au contraire, élargi.

12. Concernant la « culture québécoise », même les textes officiels ne se risquent pas à la définir. C'est peut-être, nous l'espérons, parce qu'il est impossible de définir « une culture », intrinsèquement mouvante et composite, ou bien parce que le débat public est extrêmement divisé sur cette question (voir Pagé et Lamarre, 2010 : 10).

Références

- ALILI, Rochdy (1994). « Qui s'intègre à quoi? Qui intègre qui? », *Hommes et migrations*, n° 1182, p. 15-20.
- ARCAND, Sébastien, Denise HELLY et Annick LENOIR (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Canadian Journal of Sociology* = *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 34, n° 2, p. 373-402.
- BÉLAND, Paul (2008). *Langue et immigration, langue de travail : éléments d'analyse*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- BRETEGNIER, Aude (2010). « Renoncer à la “communauté linguistique”? », dans Henri Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert Lucas, p. 107-116.
- CALINON, Anne-Sophie (2013). « L'“intégration linguistique” en question », *Langage et société*, n° 144, p. 27-40.
- CALINON, Anne-Sophie (2009). « Facteurs linguistiques et sociolinguistique de l'intégration en milieu multilingue : le cas des immigrants à Montréal », thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté, et Montréal, Université de Montréal.
- CARPENTIER, Alain (2004). *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*, Québec, Conseil de la langue française.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2008). *Le français langue de cohésion sociale*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- DUMONT, Fernand (1993). *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal.
- FISHER, Gustave-Nicolas (2005). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod.
- GALLISSOT, René (2000). « Identité/identification », dans René Gallissot, Mondher Kilani et Annamaria Rivera, *L'imbroglio ethnique en 14 mots clés*, Lausanne, Payot, p. 133-143.
- GIRARD-LAMOUREUX, Christine (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- HELLER, Monica (s.d.). *Langue d'usage public, langue de pouvoir*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- KANOUTÉ, Fasal (2006). « L'hétérogénéité ethnoculturelle en classe traitée dans un cours de formation initiale à l'enseignement », dans Donatille Mujawamariya (dir.), *L'éducation multiculturelle dans la formation des enseignants au Canada*, Bern, Peter Lang, p. 101-118.
- LABELLE, Micheline, et Azzedi MARHRAOUI (2001). « Intégration et multiculturalisme : discours et paradoxes », dans Yannick Resch (dir.), *Définir l'intégration? Perspectives nationales et représentations symboliques*, actes du colloque de l'Association internationale d'études québécoises et de l'Institut d'études politiques, Montréal, XYZ éditeur, p. 19-31.

- LAMARRE, Patricia, et Stéphanie LAMARRE (2009). « Montréal “on the move” : pour une approche ethnographique non-statique des pratiques langagières des jeunes multilingues », dans Thierry Bulot (dir.), *Formes & normes sociolinguistiques : ségrégations et discriminations urbaines*, Paris, L'Harmattan, p. 105-134.
- LANGLOIS, Simon (2009). « La place du français au Québec : bilan nuancé », dans Miriam Fahmi (dir.), *L'état du Québec 2009*, Montréal, Fides, p. 105-112.
- LAPIERRE VINCENT, Nicole (2004). *L'intégration linguistique au Québec, recension des écrits*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- LENOIR, Annick, Sébastien ARCAND, Denise HELLY, Isabelle DRAINVILLE et Michèle VATZ LAAROUSSI (2009). « Si j'avais su, jamais je ne serais venu. Discrimination en emploi et impact sur les politiques publiques : le cas des Maghrébins au Québec », *Choix IRPP*, vol. 15, n° 3, p. 4-42.
- MCANDREW, Marie (2008). « Une réflexion sur la formation des intervenants », dans Marie McAndrew, Micheline Milot, Jean-Sébastien Imbeault et Paul Eid (dir.), *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique*, Montréal, Fides, p. 135-156.
- MORIN, Edgard, et Sami NAÏR (1997). *Pour une politique de civilisation*, Paris, Arléa.
- PAGÉ, Michel (2011). *Politiques d'intégration et cohésion sociale*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.
- PAGÉ, Michel (2005). « La francisation des immigrants au Québec en 2005 et après », dans Alexandre Stefanescu, Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec : les nouveaux défis*, Montréal, Fides, p. 191-231.
- PAGÉ, Michel, et Patricia LAMARRE (2010). « L'intégration linguistique des immigrants au Québec », *Étude IRPP*, n° 3.
- PICHÉ, Victor (2004). « Immigration et intégration linguistique : vers un indicateur de réceptivité sociale », *Diversité urbaine*, vol. 4, n° 1, p. 7-22.
- PICHÉ, Victor, Jean RENAUD et Lucie GINGRAS (2002). « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale », *Population*, vol. 57, n° 1, p. 63-90.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC) (1996). *Le français, langue commune : enjeu de la société québécoise*, rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2008a). *Pour enrichir le Québec : franciser plus, intégrer mieux*, Montréal, Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2008b). *Pour enrichir le Québec : affirmer les valeurs communes de la société québécoise*, Montréal, Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- QUÉBEC, MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (MCCI) (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec, Direction des communications.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (MRCI) (2004). *Des valeurs partagées, des intérêts communs : pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec*, plan d'action 2004-2007, Montréal, Direction des affaires publiques et des communications.
- RENAUD, Jean, et coll. (2001). *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Québec, Publications du Québec, coll. « Études, recherches et statistiques », n° 4.
- SARKAR, Mela (2008). « "Ousqu'on chill à soir?" Pratiques multilingues comme stratégies identitaires dans la communauté hip-hop montréalaise », *Diversité urbaine*, hors série, p. 27-44.
- SAYAD, Abdelmalek (1994). « Qu'est-ce que l'intégration? », *Hommes et migrations*, n° 1182, p. 8-14.
- SCHNAPPER, Dominique (1994). *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard.
- STATISTIQUE CANADA (2012). *Caractéristiques linguistiques des Canadiens : langue, Recensement de la population de 2011*, Ottawa, ministère de l'Industrie.
- STATISTIQUE CANADA (2009). *L'utilisation des langues en milieu du travail au Canada*, Ottawa, Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA (2006). « Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration (Recensement de 2006) », Ottawa, Statistique Canada.
- STEINBACH, Marilyn (2012). « Competing discourses in the ongoing identity construction of adult immigrants », *Discourse: Studies in the Cultural Politics of Education*, vol. 35, n° 1, p. 104-115.
- TERMOTE, Marc (à paraître). « L'intégration linguistique des immigrants au Québec : problèmes méthodologiques, résultats empiriques et implications politiques », dans *Actes de la réunion annuelle des démographes européens*, Département de démographie, Université de Louvain.
- TERMOTE, Marc (2011). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*, Québec, Office québécois de la langue française.
- VILLE DE MONTRÉAL (2010). *La population immigrante dans la région métropolitaine de Montréal*, Montréal, Division des affaires économiques et institutionnelles.
- WEBER, Max, (1995). *Économie et société, tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon (trad. française de l'éd. originale de 1921).

Mots clés

Québec, Montréal, immigration, politiques linguistiques, communautés

Keywords

Quebec, Montreal, immigration, linguistic policies, communities

Correspondance

annesophie.calinon@gmail.com